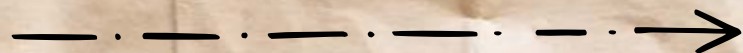




**Un commun,
c'est quoi ?**

Un commun. c'est quoi ?

Un commun désigne : l'organisation qu'un groupe de personnes met en place et fait vivre afin de gérer collectivement une ressource. Pour partager, préserver et utiliser cette ressource, la communauté définit des règles et une gouvernance qui lui sont propres.



L'usage et la protection de la ressource sont privilégiés, pas son appropriation.

Le partage est au cœur du concept de commun.

Les communs ne relèvent ni de la propriété privée, ni de la propriété publique.



« Il y a autant de communs qu'il y a de communautés et de ressources »

Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie pour ses travaux sur les communs

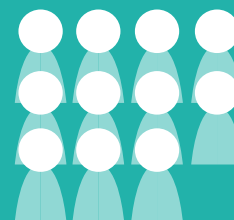
En savoir plus :

www.les-communs-dabord.org
www.lescommuns.org
www.remixthecommons.org

Exemple Wikipédia

Chacun.e est libre de créer, de réutiliser, de compléter et de corriger les articles de la célèbre encyclopédie en ligne. 5 principes fondateurs constituent le fondement de ses règles d'usage : encyclopédisme, neutralité de point de vue, liberté du contenu, savoir-vivre communautaire et souplesse des règles.

Un commun. c'est quoi ?



1 collectif

Il s'organise et décide des modalités d'accès, d'usage, de partage, de protection de la ressource

...

1 ressource

naturelle, matérielle ou immatérielle

Une forêt, un jardin, un habitat, une machine-outil, un logiciel, un morceau de musique, des savoirs...

des règles



pour partager, préserver et utiliser cette ressource

à Brest...

les communs sont nombreux et d'une grande diversité



LES JARDINS PARTAGÉS

Les 60 jardins partagés brestois sont gérés, cultivés collectivement par des groupes d'habitant.e.s. Chaque jardin est unique, ayant son propre collectif, son organisation et ses choix de production. Et pour planter, ces jardinier.e.s peuvent troquer leurs graines ou se rapprocher des grainothèques, les semences pouvant également être gérées comme un commun. Il existe même à Brest un poulailler partagé, fonctionnant comme les jardins.

- www.vertlejardin.fr

LES COMMUNS URBAINS

Plus ancienne rue pavée de Brest, la rue Saint-Malo est depuis 1990 occupée par l'association Vivre la rue. Elle a pour but de préserver et de dynamiser la rue. Dans Brest, on trouve également des zones urbaines transformées, parfois éphémères, comme l'a été en mai 2017 le pont Schuman.

- www.vivrelarue.net

L'HABITAT PARTICIPATIF

Seul habitat de ce type sur Brest, l'immeuble collectif, écologique et non-spéculatif Ékoumène est un lieu de vie ouvert et auto-géré. Les 6 foyers y résidant ne sont ni locataires ni propriétaires. C'est donc l'usage du logement qui est prioritaire, pas son appropriation. D'autres projets de ce type sont en cours de réflexion.

- www.ekoumene.org

LES LOGICIELS ET LICENCES LIBRES

Des associations brestoises utilisent, promeuvent et forment aux logiciels libres. C'est le cas d'Infini et de la Maison du libre par exemple. Par ailleurs, des structures font le choix d'utiliser des licences libres pour leurs créations, leurs productions, en utilisant notamment les licences Creative Commons.

- www.infini.fr
- www.mdl29.net

WIKI-BREST

Sur le modèle de Wikipédia, Wiki-Brest est un site collaboratif à l'échelle du Pays de Brest où chaque habitant.e peut contribuer librement. Les principales thématiques traitées sont le patrimoine et le vivre-ensemble.

- www.wiki-brest.net

L'Histoire des communs

D'UNE PRIVATISATION CROISSANTE À LA RENAISSANCE DES COMMUNS



Moyen-Âge

Existence des communs

Coutumes autorisant à rechercher de la nourriture, ramasser du bois de chauffage ou faire paître les bêtes dans le domaine royal ou sur les terres communales.

De la fin du Moyen-Âge au XVIII^e siècle

Remise en cause des communs

Remise en cause de ces coutumes : privatisation et clôture des champs. Mouvement des enclosures (clôture de terrain).

1968

Remise en cause des communs

Publication par Garrett Hardin, un biologiste, de **La tragédie des communs**. Célèbre article dans lequel il montre l'**incapacité de l'humain à gérer des communs**.

Il y raconte l'histoire de bergers qui élèvent toujours plus de moutons au détriment des pâturages et de leurs collègues.

Il en conclut que pour éviter l'épuisement ou la pollution de ressources limitées, il n'y a pas d'autre solution que leur privatisation ou leur nationalisation.

À partir des années 1970

Apparition et extension des droits de propriété intellectuelle

- Autorisation aux États-Unis de déposer un brevet sur une bactérie
- Sous la pression de Disney, allongement de la durée des droits d'auteur à 70 ans avant qu'une œuvre ne puisse rejoindre le domaine public
- Conflits opposant des industries pharmaceutiques et agricoles aux pays souhaitant protéger leur biodiversité et les savoirs traditionnels, produire des médicaments génériques ou utiliser leurs propres semences...

2009

Renaissance des communs

Prix Nobel d'économie pour les travaux d'Elinor Ostrom sur les communs.

Cette politiste américaine s'oppose à la vision simpliste de Garrett Hardin. Elle montre que l'on trouve partout des communs qui fonctionnent plutôt bien. **Les communs ne sont donc pas marginaux et impliquent plus de deux milliards de personnes.**



Les communs portés par le numérique

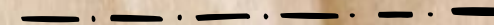
LA NOTION DE COMMUNS EST AUSSI REVENUE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE GRÂCE AU NUMÉRIQUE.

À partir des années 70, le code de la propriété intellectuelle a été durci et s'est étendu aux logiciels. Des informaticien.ne.s se sont ainsi vu interdire l'accès au code des programmes qu'ils partageaient librement jusqu'alors.

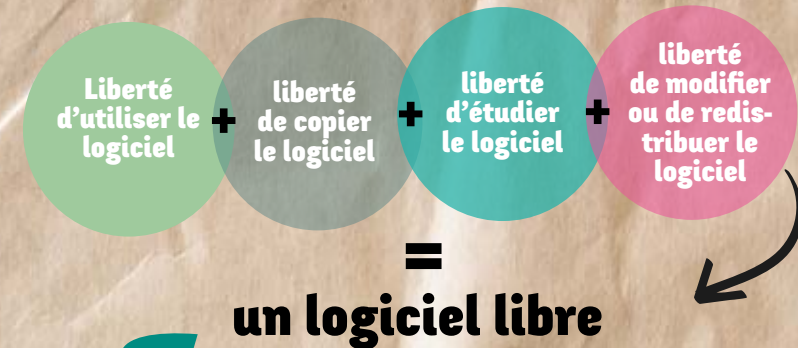
En réaction, certains d'entre eux ont créé des licences libres.

Aujourd'hui, des chercheur.se.s, créateur.rice.s, professionnel.le.s, bénévoles distribuent librement et gratuitement leurs codes, mais aussi leurs textes, photos, vidéos... grâce aux licences libres.

De manière générale, le numérique a aussi facilité la mise en réseau, la collaboration et la création de communautés à grande échelle.



UN LOGICIEL EST LIBRE SI ET SEULEMENT SI SA LICENCE GARANTIT 4 LIBERTÉS FONDAMENTALES :



- Firefox • navigateur internet
- Linux • système d'exploitation
- Libre Office • suite bureautique
- Spip • système de publication sur internet






Les licences creative commons

Creative Commons est un ensemble de licences qui élargissent les droits d'usage d'œuvres.

L'objectif recherché est d'encourager, de manière simple et licite, la circulation des œuvres, l'échange et la créativité.

6 licences existent, elles correspondent à la combinaison de différentes options :

-  **BY = paternité**
Obligation de citer l'auteur.rice
-  **NC = pas d'utilisation commerciale**
Restreint aux utilisations non commerciales
-  **ND = pas de modification**
Modifications de l'œuvre non autorisées
-  **SA = partage à l'identique**
Utilisation de la même licence que l'œuvre originale

Les [biens] communs évoluent

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, ON PARLE DE COMMUNS, MOINS DE BIENS COMMUNS.

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

En passant de la notion de biens communs à celle de communs, **l'accent n'est plus mis sur la ressource en tant que telle mais sur l'organisation sociale**, la dynamique collective qui entoure la gestion de cette ressource.

En effet, ce n'est pas la nature d'un bien qui en fait un commun mais bien un ensemble plus complexe : la communauté qui se crée et s'organise autour de la ressource, les règles mises en place, les liens sociaux qui se tissent... Les communs désignent tout cela.

Le concept de commun n'est pas figé. Différents courants de pensée existent et au fur et à mesure des réflexions, la notion évolue.

Brest en communs, questions à...

Michel Briand

Ancien élu à Brest métropole en charge du numérique, acteur des réseaux coopératifs et des communs, directeur d'études à IMT Atlantique

La première édition de « Brest en (biens) communs » a lieu en 2009, quelle est son origine ?

L'initiative d'un temps sur les communs est née à Brest de projets coopératifs qui ont montré l'efficacité de la coopération et du partage. Ce fut : le « CD bureau libre », un CD proposant une palette d'outils numériques courants diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires à Brest (et à 300 000 sur toute la France), puis les carnets collaboratifs Wiki-Brest sur le vivre ensemble et le patrimoine au Pays de Brest. Le numérique nous confronte pour la première fois de notre histoire à l'abondance puisque dupliquer et diffuser ne coûte presque rien. Dans un monde où nous avons appris à l'école à cacher notre copie et qui privilégie la compétition, cette culture du partage et de la coopération demande un apprentissage, une appropriation. « Brest en communs » a été créée pour relier et donner à voir des dizaines d'initiatives qui favorisent le développement de communs en s'appuyant sur ces communs numériques.

Pourquoi la ville de Brest a-t-elle fait le choix d'accompagner la dynamique des communs ?

Une dynamique des communs (ces ressources, gérées collectivement par une communauté qui établit des règles et une gouvernance dans le but de les préserver et de les pérenniser) se diffuse depuis quelques années tels les jardins partagés, sciences ouvertes, ressources éducatives libres, innovations ouvertes, AMAP... En organisant ce temps des communs qui a été repris dans des dizaines de villes, nous contribuons à développer une organisation sociale complémentaire des services publics et marchands. Dans une société en transition, il est important de favoriser le développement d'une culture de partage et de coopération ouverte qui contribue aux indispensables transformations sociales.

Ronan Pichon

Élu à Brest métropole en charge du numérique, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable

En 2017, Brest en communs change de formule, qu'est-ce qui a changé ?

Jusque cette année, Brest en communs était un rendez-vous biennal important et apprécié, ce rendez-vous est bien sûr maintenu. Mais il nous semblait important de donner une visibilité à la richesse des communs brestoises pendant toute l'année. C'est pourquoi, avec les acteurs brestoises, nous avons proposé qu'un logo puisse identifier des actions autour des communs à tout moment. Ce nouveau logo a pour fonction d'afficher la volonté de celles et ceux qui l'utilisent de placer leur action dans le champs des communs, il est également une invitation à s'interroger sur ce que sont les communs à Brest en particulier.

Et pour la suite ?

La suite, c'est de continuer à promouvoir les communs à Brest avec tous ceux qui s'y impliquent, mais aussi de mieux expliquer ce que sont les communs. C'est pourquoi, outre la sensibilisation par le logo, on peut espérer qu'émerge à Brest une assemblée des communs, qui, comme à Lille, rassemble celles et ceux qui le souhaitent pour mieux animer la communauté. Le festival Brest en communs est l'occasion de travailler collectivement sur cette animation. Enfin, le forum des usages coopératifs, le travail autour de la Fabcity à Brest sont autant d'occasions de reparler des communs.



Porter les communs dans l'espace politique

À différentes échelles, les communs entrent dans la sphère politique permettant aux citoyen.ne.s d'élargir leur possibilité d'implication et de régénérer le vivre ensemble.

EN FRANCE

Sans entrer dans les institutions mais de plus en plus présentes dans la vie des régions, les Assemblées des communs regroupent et mobilisent les pratiques locales et régionales.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Des commoners (acteur.rice.s des communs) de 15 pays se sont réunis au Parlement Européen en 2016 pour discuter, promouvoir les communs et créer une Assemblée Européenne des Communs (ECA).

À BREST

La ville a la particularité d'encourager et d'accompagner la dynamique des communs sur le territoire, notamment avec *Brest en communs*.

AU NIVEAU DES VILLES

Barcelone en commun est une coalition de mouvements sociaux et de partis politiques qui gère la ville depuis 2015. Sans en porter le nom, six autres grandes villes d'Espagne sont gérées par de semblables coalitions.

En Italie, 140 villes se sont dotées de chartes de communs urbains qui facilitent, permettent et règlementent la participation active des citoyen.ne.s dans les politiques urbaines.

AU NIVEAU DE L'ÉTAT-NATION

L'Équateur et la Bolivie ont inscrit en 2008 et 2009 le *buen vivir* et certains des objectifs des communs dans leurs constitutions.

Outil de citoyenneté & d'émancipation

Prendre part à la vie d'un commun, c'est participer à une assemblée qui définit des règles démocratiques afin de faire vivre une ressource dans le meilleur intérêt des usager.e.s qui forment cette assemblée.

C'est également l'occasion d'entretenir collectivement des ressources matérielles ou immatérielles et de les soustraire à l'accaparement par des tiers.

Les communs sont donc pour chacun.e des opportunités de (re)prendre la main sur des éléments de sa vie et de s'y investir à la hauteur de l'intérêt qu'on leur porte.

Les communs n'existent en tant que communs que grâce à la communauté qui les fait vivre.

Ils sont l'occasion pour ses membres de mieux comprendre les principes démocratiques, mais aussi d'élaborer et d'expérimenter des règles qui permettront la meilleure gestion de la ressource qui fait leur commun.

À ce titre, ils contribuent à élargir l'espace démocratique dans lequel la citoyenneté s'exerce et participent à l'émancipation individuelle et collective.

C@rtes en commun

C@rtes en commun est un jeu de collaboration politique où de 2 à 5 joueur.se.s travaillent ensemble à mobiliser la société civile pour défendre les libertés citoyennes et les biens communs. **Réussirez-vous à empêcher l'érosion de nos communs ou laisserez-vous les intérêts privés s'emparer de tout ?**

Plus de 50 participant.e.s ont collaboré à produire plus de 250 cartes sur le thème des communs pendant le Forum social mondial 2016.

Jeu disponible dans le service Internet et expression multimédia de la ville de Brest.





Bibliographie du guide :

- Exposition "Les communs, on en entend parler de plus en plus mais de quoi s'agit-il ?", 2017
- Le temps des communs, *Friture mag n°23*, Automne 2015
- Libres savoirs, les biens communs de la connaissance, ouvrage coordonné par l'association Vecam, mai 2011
- Les collectivités peuvent être protecteurs des communs, interview de Valérie Peugeot, *La Gazette des communes*, 2 décembre 2015

Remerciements et crédits :

Livret réalisé et adapté grâce au contenu de l'exposition "Les communs, on en entend parler de plus en plus mais de quoi s'agit-il ?".

Un grand merci aux réalisateurs de cette exposition Michel Adam, Alain Ambrosi, Gilles Caire, Thierry Pasquier et Frédéric Sultan.

Ce livret est publié sous la licence : (CC BY-SA 3.0 FR) Attribution - partage dans les mêmes conditions 3.0 France

Crédits photos : CC-BY-SA Prolineserver / Christian Valin / Jérémy Kergourlay / Philippe Saget

© Mathieu Le Gall / Damien Goret / Franck Betermin / Emmanuelle Pichelin / DR